

STRENGTHENING
CIVIL SOCIETY
GLOBALLY



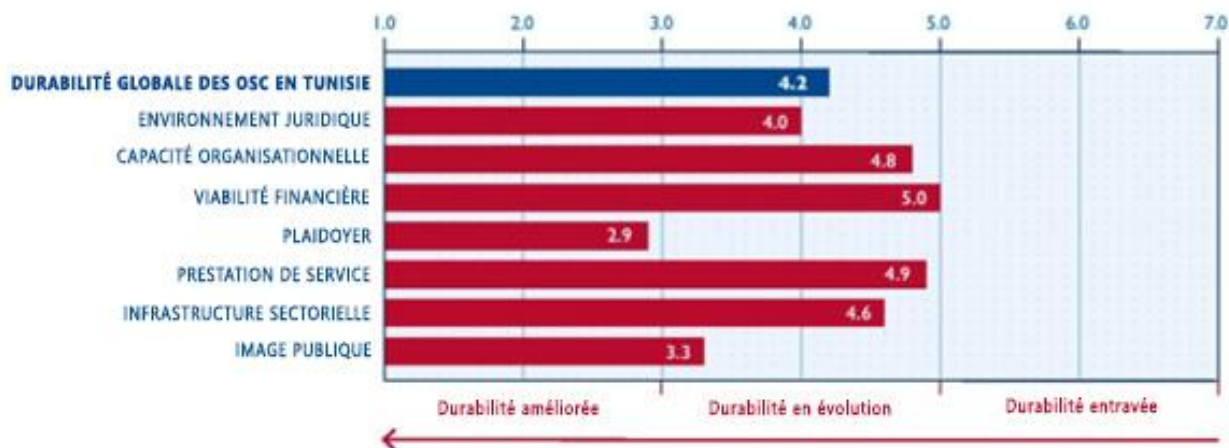
DURABILITÉ GLOBALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2020 EN TUNISIE



Sommaire

DURABILITÉ GLOBALE DES OSC	3
ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	5
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	7
VIABILITÉ FINANCIÈRE	8
PLAIDOYER	10
PRESTATION DE SERVICE	12
INFRASTRUCTURE SECTORIELLE	13
IMAGE PUBLIQUE	15

DURABILITÉ GLOBALE DES OSC : 4,2



L'instabilité politique et la pandémie de COVID-19 ont toutes deux eu un impact sur la durabilité des OSC en Tunisie en 2020.

Le gouvernement de la Tunisie a changé de mains à trois reprises au cours de l'année. En janvier 2020, le gouvernement proposé par le Premier ministre désigné Habib Jemli a été rejeté par un vote de défiance au Parlement. Le Parlement a au contraire approuvé la nomination d'Elyes Fakhfakh au poste de Premier Ministre en Février. Cependant, Fakhfakh a démissionné en Juillet après que des informations ont été divulguées sur ses participations dans des entreprises ayant remporté des marchés publics, ce qui constitue un conflit d'intérêts apparent. Le Ministre de l'Intérieur, Hichem Mechichi, lui a succédé au poste de Premier Ministre en Septembre et y est resté jusqu'à la fin de l'année.

La pandémie mondiale de COVID-19 a touché toutes les instances du gouvernement, de la société et de l'économie en Tunisie. Le virus a été détecté pour la première fois dans le pays fin Février 2020, quelques jours seulement après la formation du nouveau gouvernement. Le 2 Mars, le gouvernement a fait passer un ensemble de mesures visant à ralentir la progression du virus COVID-19. Le gouvernement a suspendu tous les voyages, exigé que les employés non essentiels travaillent à domicile, fermé les mosquées, imposé des quarantaines obligatoires et des couvre-feux nocturnes, fermé les écoles et les entreprises, et interdit les rassemblements publics. Les forces militaires et de police ont été chargées de veiller à ce que ces instructions soient respectées. Le 3 Avril, le Ministère de l'Intérieur a déployé des robots de surveillance à Tunis pour faire en sorte que les individus respectent les ordres de confinement du gouvernement. Lorsqu'ils étaient abordés par les robots dans la rue, les gens étaient censés scanner leurs pièces d'identité sur la caméra du robot et attendre d'autres instructions. Plus de 1 000 personnes ont été arrêtées au cours des premières semaines du confinement pour avoir violé les règles. Malgré ces contraintes, les OSC ont réussi à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens grâce à une collaboration étroite avec leurs partenaires institutionnels.

Le 4 Avril, invoquant l'article 70 de la Constitution tunisienne, le Parlement a adopté une loi donnant au Premier Ministre l'autonomie d'émettre des décrets pendant deux mois sans les soumettre à l'approbation du corps législatif. Pendant cette période de deux mois, le bureau du Premier Ministre a émis plus de trente-cinq décrets.

Le 19 Mai 2020, la Tunisie a mis en ligne une application téléphonique permettant au gouvernement de suivre et de prévenir les utilisateurs qui ont pu être en contact avec des personnes infectées par le COVID-19 sur leurs risques d'exposition. L'application téléchargeait des données de localisation et des informations personnelles, notamment des numéros de téléphone, dans une base de données centralisée qui était accessible à l'Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes. Plusieurs OSC et membres du public ont considéré qu'il s'agissait d'une violation du droit à la vie privée.

Les tentatives du gouvernement de limiter ou de lever les restrictions liées au COVID-19 tout au long de l'année se sont heurtées à des pics accrus d'épidémies du virus, ce qui a amené le gouvernement à réimposer des fermetures partielles et des couvre-feux obligatoires. En Mai, par exemple, le gouvernement a commencé à assouplir les restrictions économiques et, en Juin, il a rouvert les frontières de la Tunisie, ce qui a entraîné une deuxième vague importante d'infections, qui a mis à rude épreuve le système de santé public du pays et entraîné une nouvelle série de restrictions. Après un assouplissement des restrictions en Novembre, les autorités tunisiennes ont de nouveau instauré un couvre-feu imposé par le gouvernement en Décembre 2020. Tout au long de l'année, le pays a également été soumis à un état d'urgence pour des raisons de sécurité, en place depuis l'attaque de l'ISIS contre la garde présidentielle en 2015.

Les mesures adoptées pour réduire la propagation du virus ont également freiné l'économie, avec un produit intérieur brut (PIB) s'étant contracté de 21 % au deuxième trimestre par rapport à la même période en 2019. Les restrictions sur les voyages internationaux ont réduit les niveaux de tourisme de 65 % et ont considérablement limité les exportations de machines électriques et de textiles, les principales exportations manufacturières de la Tunisie. Selon la Brookings Institute, le gouvernement a tenté d'atténuer certaines de ces pertes économiques en allouant un transfert monétaire unique aux travailleurs du secteur informel, en apportant un soutien aux groupes vulnérables, et en distribuant des subventions aux travailleurs risquant de perdre leur emploi. Cependant, ces efforts n'ont guère contribué à contrer la chute économique ni à apaiser le public, qui a jugé les mesures insuffisantes.

Les droits sociaux et économiques se sont détériorés en raison des restrictions de la circulation et de la liberté d'expression. Le gouvernement a annulé tous les événements culturels et sportifs, les concours littéraires, les festivals, les séminaires et les expositions, ce qui a eu un effet dramatique sur la société civile, qui organise un grand nombre de ces activités. À l'automne 2020, le mécontentement lié au climat politique de plus en plus répressif a entraîné une augmentation significative du nombre de manifestations. Le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a documenté 3 045 mouvements de protestation entre Octobre et Décembre 2020. Les OSC ont tenté de faire face à cette répression en multipliant les actions de plaidoyer, y compris les mouvements sociaux informels et les manifestations. En réponse, les autorités ont enquêté et arrêté un certain nombre de militants des organisations de la société civile, dont certains ont été condamnés à la prison sur la base de charges criminelles.

Malgré ce contexte difficile, la viabilité globale du secteur des OSC n'a pas changé en 2020, avec des évolutions positives dans certains domaines contrebalançant les évolutions négatives dans d'autres. La prestation de services s'est légèrement améliorée, en grande partie grâce aux efforts des OSC pour améliorer l'accès aux services de santé pour une grande partie des populations les plus vulnérables du pays. L'image publique s'est également améliorée, car les OSC ont pu travailler en étroite collaboration avec les journalistes et les médias pour améliorer la couverture de leurs activités, et particulièrement leurs efforts de prévention pendant la pandémie. En revanche, la viabilité financière a légèrement diminué car de nombreux donateurs ont redéfini leurs priorités de financement pour faire face à la pandémie ou ont réduit leur contribution. L'infrastructure sectorielle s'est également légèrement détériorée, puisque la disponibilité des formations et des formes d'assistance technique a diminué. Les autres dimensions de la durabilité sont restées largement inchangées. Les OSC ont continué à fonctionner dans un environnement juridique difficile. Alors que la réduction des ressources financières et les restrictions liées à la pandémie ont contraint certaines OSC à interrompre leurs activités, d'autres ont surmonté la crise et ont pu adapter leurs services de

lutte contre le COVID-19 en renforçant leur emploi des technologies. Les OSC se sont engagées avec succès dans un certain nombre d'actions de plaidoyer, en dépit du fait qu'elles avaient moins accès aux décideurs qui pourraient mener à bien les efforts de réforme législative.

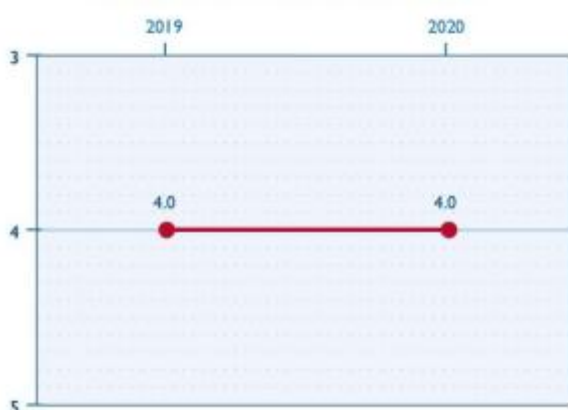
Selon le Centre d'Information, de Formation d'Etudes et de Documentation sur les Associations (IFEDA), un total de 23 213 OSC étaient enregistrées en Tunisie à la fin de l'année 2020. Un peu plus de 1 000 d'entre elles ont été nouvellement enregistrées au cours de l'année. La société civile a joué un rôle clé en 2020 dans la lutte contre la propagation du COVID-19. Les OSC qui ont été les plus actives sont celles œuvrant dans le domaine de la santé, ainsi que la défense des droits de genre, luttant contre la violence domestique et s'engageant en faveur des droits de l'homme au sens large. Le nombre d'OSC culturelles actives a diminué en raison de la pandémie.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE : 4,0

L'environnement juridique régissant le secteur des OSC est resté largement inchangé en 2020. Aucun changement significatif n'a été apporté au cours de l'année aux lois spécifiques régissant les OSC. Le principal instrument juridique régissant les OSC est le décret 2011-88. Le type d'OSC le plus courant est celui des associations.

Les OSC doivent obtenir un statut juridique pour pouvoir exercer leurs activités. Le décret 2011-88 établit un régime de déclaration (notification) au lieu d'un régime d'autorisation (enregistrement), ce qui signifie qu'une OSC devrait, en principe, être en mesure d'obtenir un statut légal simplement en déclarant son existence. Dans la pratique, cependant, une OSC a besoin d'un reçu reconnaissant sa formation pour ouvrir un compte bancaire et fonctionner pleinement. La loi n° 52 de 2018 exige que les OSC s'inscrivent au Répertoire National des Associations pour confirmer leur statut. Elle stipule également que le défaut d'enregistrement peut entraîner un an de prison et une amende de 4 000 \$. Une association doit publier son enregistrement dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, mais le journal refuse souvent de publier la reconnaissance officielle sans un reçu d'enregistrement.

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE EN TUNISIE



Les OSC ont rencontré des problèmes croissants avec le processus d'enregistrement en 2020. La Direction Générale des Associations avait l'habitude d'ouvrir ses portes deux jours par semaine pour conseiller les OSC rencontrant des difficultés à établir et à enregistrer leurs organisations. Toutefois, en raison de la pandémie, ce service n'a pas été proposé pendant la majeure partie de l'année 2020, ce qui a retardé le processus d'enregistrement de certaines OSC.

Des organisations telles que Cideal ont été confrontées à des difficultés lorsqu'elles ont tenté d'établir leur représentation en tant qu'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) en Tunisie, et ce bien que les ONG nationales et étrangères soient censées bénéficier d'un traitement égal en vertu de la loi. Ces organisations se sont heurtées à des difficultés pour s'inscrire au Registre National des Entreprises et pour ouvrir des comptes bancaires. L'OSC Beity voulait légalement fournir un espace à une autre organisation, qui était en cours de création. Cependant, la Direction Générale des Associations a interdit cette initiative.

Par le passé, certaines OSC ont fait face à la résistance de l'administration lorsqu'elles ont tenté de modifier ou d'ajuster leurs objectifs. En 2020, cependant, le gouvernement s'est montré plus souple en permettant aux OSC d'adapter leurs missions mandatées afin de mener des activités de lutte contre la pandémie.

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté deux nouvelles lois en 2020 concernant la société civile. La loi n° 2020-30, adoptée le 30 Juin 2020, définit le concept d'une " économie sociale et solidaire", y incluant ses formes d'organisation, ses structures et les mécanismes de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de développement. Selon l'article 2 de la loi, les entreprises économiques sociales et solidaires comprennent les coopératives, les groupes de développement dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime, les mutuelles, les associations de micro-finance, ainsi que les OSC et autres associations régies par le décret 2011-88. La loi n° 2020-37 sur le "crowdfunding", adoptée le 6 Août 2020, crée une nouvelle source de financement pour les OSC. Selon l'article 64 de la loi, les associations qui servent d'intermédiaires entre leurs membres et les autorités publiques sont autorisées à s'engager dans le crowdfunding. Ces deux lois n'étaient pas encore entrées en vigueur à la fin de l'année, car les décrets et les procédures du gouvernement n'avaient pas encore été publiés. Certaines OSC ont pu recevoir des permis spéciaux pour s'engager dans des activités de crowdfunding.

Comme mentionné plus haut, la Tunisie est sous état d'urgence depuis les attaques terroristes de 2015. Les OSC et les mouvements sociaux sont, dès lors, sujets à un harcèlement de l'Etat. Ce harcèlement a été amplifié par la pandémie et les mesures prises par le gouvernement pour contrôler la propagation du virus, dont la limitation des protestations et des rassemblements publics.

Les premiers incidents de harcèlement de l'État à l'encontre des OSC ont eu lieu au cours des mois de Mars et Avril 2020 et étaient des conséquences indirectes des mesures de confinement et de couvre-feu imposées par les autorités. Pendant ce temps, les personnes exerçant leur droit à la liberté d'expression, notamment en documentant ou en remettant en question les mesures prises par les autorités, ou même en faisant du bénévolat, ont été menacées d'être arrêtées. Par exemple, le président de l'OSC I-Watch a été arrêté pour non-respect du couvre-feu alors qu'il distribuait de l'aide aux personnes défavorisées. Ces arrestations arbitraires ont compromis directement les tentatives des OSC de fournir une aide humanitaire pendant la crise.

La deuxième vague de répression a commencé début novembre 2020, avec la montée des mouvements sociaux et des protestations en réaction à la détérioration continue des conditions sociales et économiques dans le pays. Dans le but de réprimer ces mouvements, les autorités ont enquêté et arrêté un certain nombre de blogueurs, de militants et de représentants de mouvements sociaux. Beaucoup d'entre eux ont été inculpés et certains ont été condamnés à des peines de prison sur la base d'accusations criminelles (y compris la diffamation) . Ces affaires sont alarmantes car des personnes ont été jugées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, en ligne et hors ligne. Les autorités ont également enquêté sur les brutalités policières survenues lors des manifestations.

Les OSC sont censées bénéficier d'exonérations fiscales et de déductions sur les revenus provenant de subventions, ces deux aspects étant réglementés par le décret 2011-88. Cependant, ces exemptions sont difficiles à obtenir, même avec des lettres de soutien des donateurs adressées au bureau de l'inspecteur des impôts.

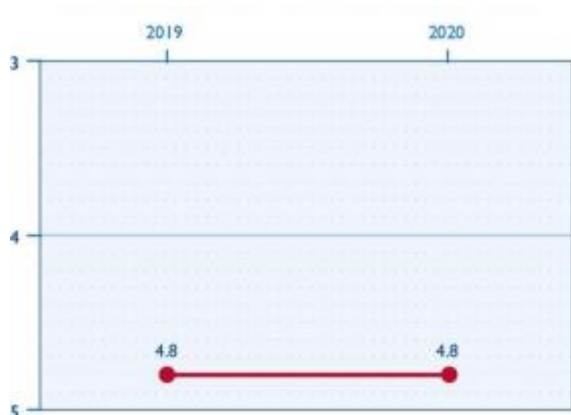
Le décret 2011-88 précise quatre types de ressources financières accessibles aux associations : les cotisations des membres ; les financements publics ; les dons et legs d'origine nationale ou étrangère ; les revenus provenant des biens, activités et projets des associations. Une association doit publier des informations concernant la source, la valeur et l'objet des dons ou des subventions reçues de sources étrangères dans la presse écrite et sur son site web, si elle en a un, dans le mois qui suit la décision de demander ou d'accepter un financement. En outre, elle doit informer le secrétaire général du gouvernement de son intention de demander ou d'accepter un financement.

Les OSC ont du mal à trouver des avocats qui soient formés et suffisamment familiers avec les lois relatives aux OSC. Il existe également peu de ressources sur le cadre juridique impactant le travail des OSC, y compris

les obligations fiscales et sociales, les réglementations du code du travail et la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE : 4,8

LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE EN TUNISIE



La capacité organisationnelle au sein du secteur des OSC est restée largement inchangée en 2020, puisqu'elle a été affectée par des évolutions positives et négatives.

D'après une étude réalisée en juin 2020 par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) et Jamaity sur l'impact de COVID-19 sur les OSC, 47,82 % des OSC ont complètement arrêté leurs activités à partir du mois de Mars. Par exemple, des OSC comme l'Association Tunisienne de l'Environnement et la Nature à Gabès et l'Association Tunisienne de l'Énergie Éolienne dans la capitale ont été contraintes de cesser leurs activités. Cependant, de nombreuses OSC ont pu surmonter efficacement la crise et développer des idées innovatrices pour aider leurs bénéficiaires.

Les OSC ont généralement des circonscriptions clairement définies, ce qui leur permet d'avoir un impact remarquablement positif sur leurs groupes cibles. Tout au long de l'année, les OSC ont collaboré avec leurs pairs et le gouvernement pour contrer la crise sanitaire qui s'aggrave. Par exemple, le Croissant-Rouge a pu mobiliser plus de 20 000 volontaires, qui ont effectué 6 000 interventions pour aider les groupes vulnérables en leur fournissant de la nourriture et des équipements de protection individuelle (EPI) entre Mars et Avril 2020.

Pendant la crise, les OSC ont activement impliqué leurs constituants dans la planification de leurs activités. Par exemple, l'organisation BEDER pour la Citoyenneté et le Développement Équitable a travaillé avec Associa-Med, les Universités de Tunis et de Manar, et le Conseil National de l'Ordre des Médecins pour créer Sauve.tn, une plateforme numérique interactive et gratuite qui facilite la communication avec les professionnels de la santé et fournit au public des informations documentées et fiables sur le COVID-19. L'équipe médicale et l'équipe de rédaction ont consacré beaucoup de temps au projet.

La capacité organisationnelle des OSC individuelles est liée à leur importance, à leur emplacement et à la disponibilité des interventions de renforcement des capacités. Plus de 20 % de toutes les OSC tunisiennes sont situées dans la capitale du pays ; ces organisations ont tendance à avoir de plus grandes capacités organisationnelles. Les petites organisations n'ont généralement que des directives de mission générales et sont moins disposées à définir des objectifs précis que leurs homologues de plus grande taille. Même si de nombreux donateurs essaient de fournir à ces organisations les outils nécessaires pour s'engager dans une planification stratégique efficace, beaucoup de leurs représentants n'ont pas l'expertise technique, les compétences en matière de reporting ou les connaissances juridiques suffisantes pour s'engager pleinement dans le développement et la mise en œuvre de plans stratégiques réussis. Si la plupart des OSC reconnaissent l'importance d'avoir des missions claires et établies, beaucoup d'entre elles se laissent guider par les programmes de leurs donateurs, d'autant plus que les fonds se font plus rares.

La crise sanitaire a démontré que certaines organisations sont assez habiles pour adapter leurs priorités aux besoins changeants. Par exemple, consciente que la pandémie entraînerait une intensification de la violence domestique, l'OSC Beity a mis en place une ligne d'assistance téléphonique début Avril pour veiller à la sécurité des femmes pendant la crise sanitaire. En Avril et Mai 2020, Beity a réussi à aider 157 femmes en

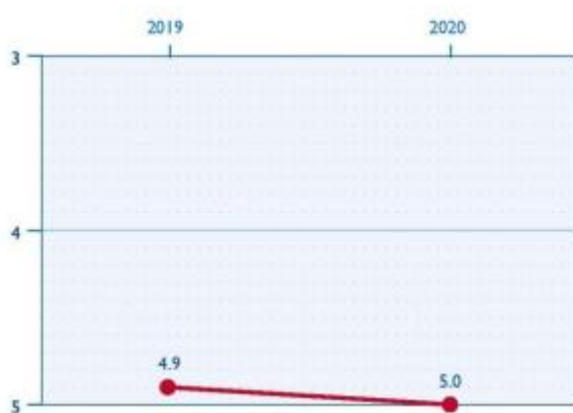
situation de vulnérabilité en leur fournissant des services juridiques, psychologiques, sociaux et de santé, ainsi qu'un abri. I-Watch, qui travaille sur la transparence et la lutte contre la corruption, a également pu ajuster ses activités en réadaptant sa plateforme en ligne Bill'kamcha, qui permet aux citoyens de dénoncer des cas de corruption, pour permettre également aux gens de signaler les violations des mesures de confinement de COVID-19.

Les OSC continuent à être confrontées à des problèmes de management. La plupart des directions s'efforcent de participer activement à la gouvernance des OSC et opèrent de manière ouverte et transparente, notamment en permettant aux contributeurs et aux sympathisants de vérifier comment les fonds sont alloués et dépensés. Cependant, les pratiques de management peuvent varier considérablement d'une OSC à l'autre, et les OSC ne disposent généralement pas de polices ou de procédures internes pour guider leurs opérations. Les structures de management, notamment la capacité des OSC à maintenir une répartition des responsabilités entre les membres du personnel et leur conseil d'administration, se sont détériorées en 2020 puisque la coordination entre les OSC et les membres de leur conseil d'administration a régressé pendant la crise. Selon une enquête publiée par Jamaity et l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sur l'impact de la pandémie sur les OSC, près des trois quarts des associations interrogées n'ont pas été en mesure de payer leurs employés pendant les trois premiers mois de la pandémie, de Mars jusqu'à Mai. En moyenne, les associations qui ont déclaré leurs employés n'ont pu payer que 12 % des salaires pendant cette même période.

Par mesure de prévention sanitaire, la majorité des OSC tunisiennes ont temporairement fermé leurs locaux, mais ont pu utiliser les outils numériques pour étendre leurs activités en ligne et travailler à distance pendant la crise. Cependant, les OSC des régions intérieures et des gouvernorats moins peuplés ou moins développés dans les zones rurales ont souffert car elles ont moins d'accès à l'expertise et aux équipements techniques, tels que l'internet, les logiciels d'accès à distance et les outils de formation à distance. Alors que le recours au travail en ligne a favorisé l'apparition de nouvelles menaces pour la cyber-sécurité, toutes les OSC n'avaient pas accès aux outils nécessaires pour prévenir et contrer les cyberattaques occasionnelles. Un certain nombre d'ONGI et d'ambassades, telles que la GIZ et les ambassades de Finlande et de Suède, ont encouragé les OSC à mettre à niveau leurs technologies et leurs logiciels et ont appuyé la formation en matière de cyber-sécurité.

VIABILITÉ FINANCIÈRE : 5,0

LA VIABILITÉ FINANCIÈRE EN TUNISIE



La viabilité financière s'est légèrement détériorée en 2020 en raison de l'impact économique de la pandémie et de la diminution du financement de la part de nombreux donateurs. La plupart des OSC locales, notamment celles des régions intérieures du pays, ont été confrontées à d'importants obstacles financiers en raison du changement de priorités des donateurs et du manque de fonds disponibles pendant la pandémie, ce qui a perturbé leurs activités et leur capacité à fonctionner efficacement. Cependant, la plupart des OSC ont réussi à survivre et à contribuer de manière

significative aux efforts de secours pendant les crises.

Bien qu'il n'y ait pas de données sur les plafonds globaux du financement étranger, les programmes d'aide étrangère continuent d'être la source de financement la plus importante pour les OSC en Tunisie. Plus de 200 ONGI opèrent dans le pays, dont plus de la moitié, selon les estimations, fournissent une forme de

financement aux OSC locales. Avant la fermeture totale du pays, il y a eu quelques appels de fonds spécifiques pour les OSC tunisiennes, axés sur les priorités post-électorales. Cependant, à partir du mois de mars, la plupart des donateurs ont soit suspendu leur financement, soit réajusté leurs mécanismes de financement pour répondre aux besoins spécifiques de la crise sanitaire. Alors que certains donateurs, comme l'ambassade d'Allemagne, ont lancé des appels ciblés sur le COVID-19, d'autres, comme le Fond Européen pour la Démocratie (FEDEM), Avocats Sans Frontières (ASF) et le British Council, ont adapté leur soutien continu aux besoins de leurs partenaires locaux en leur donnant la possibilité d'utiliser des fonds déjà alloués pour des activités liées à la crise. Cependant, la plupart des aides mises à disposition pour lutter contre la pandémie étaient destinées à soutenir les structures gouvernementales telles que les municipalités, et non les OSC.

La plupart des donateurs ne soutiennent pas les coûts de fonctionnement et préfèrent financer les grandes organisations qui ont une meilleure connaissance et une meilleure expérience dans leurs domaines respectifs. Certaines OSC élargissent leur champ d'action afin d'accroître leur éligibilité à divers programmes financés par les donateurs, bien que cela ait souvent un impact négatif sur leur crédibilité, car les donateurs ont tendance à favoriser les domaines d'engagement spécialisés et étroitement ciblés et s'inquiètent de l'extension excessive des bénéficiaires de subventions.

En raison de l'arrêt du financement par certains donateurs et du manque cruel de moyens de soutien alternatifs, certaines OSC, notamment l'association Amal et l'association Al-Khat, ont été contraintes de suspendre leurs activités habituelles en 2020. Les OSC les plus touchées sont sans doute celles qui travaillent dans le domaine de la culture, car toutes les activités culturelles ont été suspendues pendant une grande partie de l'année. Certaines organisations ont compté sur l'aide financière du public afin de contribuer aux efforts de lutte contre la pandémie de manière simple, généralement par la fourniture d'EPI et de produits de nettoyage.

L'État offre peu de soutien aux OSC et, lorsqu'il le fait, ses processus décisionnels ne sont pas transparents. Les petites OSC dont les capacités et l'expérience sont limitées ont particulièrement du mal à accéder aux financements gouvernementaux. Les financements locaux étaient particulièrement rares en 2020. Bien qu'ils aient compté sur les OSC pour apporter une aide et un soutien indispensables aux communautés touchées par la pandémie, les gouvernements locaux n'ont pas semblé donner la priorité au soutien de la société civile. La plupart des fonds gouvernementaux ont plutôt été alloués aux entreprises, aux institutions financières et au secteur du tourisme, selon une étude de l'ACE.

Au cours de l'année, la plupart des OSC se sont appuyées sur le soutien de leurs membres pour sensibiliser leurs communautés au COVID-19 et offrir une assistance aux plus démunis. Bien qu'il soit encore rare que les OSC tunisiennes aient recours au crowdfunding, car il s'agit d'un outil très récent, en 2020, certaines OSC ont lancé des appels à financement ouverts sur leurs pages Facebook ou dans d'autres médias comme la radio ou la télévision pour attirer les dons individuels. Créée en 2018, www.Cha9a9a.tn est l'une des premières plateformes de crowdfunding qui permet aux associations et aux particuliers de lever des fonds pour leurs projets. L'une des premières campagnes réussies sur Cha9a9a a été initiée par l'association Maram, qui a réalisé avec succès un appel au crowdfunding permettant de récolter 20 000 TND (7 335 \$) pour Dar Maram, un centre d'accueil pour les familles d'enfants hospitalisés dans la capitale.

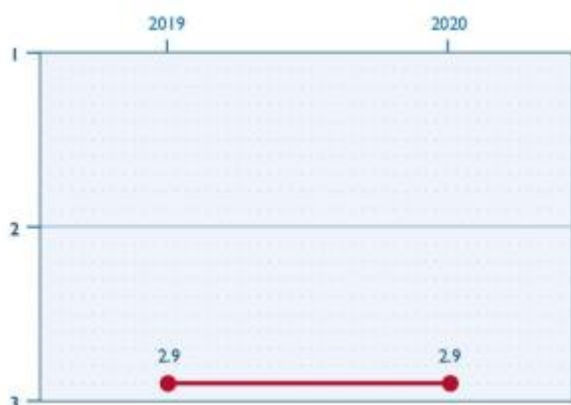
Les OSC ont généré peu de revenus de la vente de produits et de services en 2020, bien que quelques organisations aient eu des projets, des services ou une certaine forme d'entreprise sociale qui leur ont permis de percevoir un certain niveau de revenus. Par exemple, l'association Amal a fourni des services de restauration tandis que Shanti, une galerie d'art locale, a vendu des produits faits à la main.

La gestion financière reste une faiblesse dans le secteur des OSC, et seules quelques OSC disposent de systèmes de gestion financière efficaces. Les OSC ont un fort désir de transparence, mais en raison de leurs capacités limitées, elles ont souvent du mal à répondre aux exigences légales et à celles des donateurs. Les

OSC - en particulier celles des régions intérieures du pays et le long des zones frontalières - ont besoin d'un soutien technique supplémentaire dans ce domaine.

PLAIDOYER : 2,9

LE PLAIDOYER EN TUNISIE



La capacité des OSC à plaider en faveur d'une réforme législative aux niveaux nationaux et locaux n'a pas changé de façon notable en 2020. Le contexte politique instable et la dynamique tendue entre les partis politiques au sein de l'ARP et la présidence de la république ont créé un environnement moins réceptif qu'avant aux efforts de plaidoyer des OSC.

De plus, selon Al Bawsala, l'ARP n'a ni voté ni adopté de lois depuis la deuxième session parlementaire en Septembre 2020, sauf pour considérer des initiatives spécifiques de stimulus et de prêts. Après le départ du

gouvernement d'Elyes Fakhfakh, il est devenu encore plus difficile pour les OSC de mettre en œuvre des initiatives de plaidoyer.

Malgré ce contexte difficile, un certain nombre d'efforts de plaidoyer des OSC ont réussi à repousser les propositions de législation et à améliorer certaines politiques et pratiques douteuses. Les campagnes de sensibilisation réussies comprennent des efforts visant à réduire la surpopulation dans les centres de détention, à demander des comptes pour les violations des droits de l'homme commises par des membres des forces armées, à accélérer les audiences des tribunaux pour les victimes de violences domestiques, à empêcher l'adoption d'une loi draconienne sur la désinformation et à interdire l'utilisation de sacs en plastique dans la distribution de ciment. Comme ces dernières années, la plupart des initiatives de plaidoyer sont menées par des organisations bien établies, tandis que les petites OSC communautaires ont des compétences plus faibles en matière de plaidoyer.

Trois mesures juridiques réglementent et permettent la participation du public au processus législatif. Premièrement, la circulaire du Premier Ministre n° 31, 2014 incite à l'adoption d'un processus participatif lorsque le gouvernement prépare des textes législatifs. Deuxièmement, les statuts (règlement intérieur) de l'ARP 2015, exigent que les sessions plénières soient publiques et donnent à la société civile le droit de faire des commentaires sur les projets de loi. Enfin, le Code des collectivités locales, 2018, rend obligatoire la participation du public au niveau local. Ces lois exigent que le parlement mette tous les projets de loi à disposition sur le site web parlementaire legislation.tn et permettent au public et aux OSC de fournir des commentaires écrits et de participer aux réunions des comités. Dans la pratique, cependant, les projets de loi sont rarement affichés et les OSC ne sont pas régulièrement autorisées à participer aux réunions.

Plusieurs représentants de la société civile ont rencontré, le 30 Juin 2020, l'assistant du président chargé des relations avec les OSC, afin de discuter du projet de Pacte entre l'ARP et la société civile, qui vise à améliorer la participation et encourager la collaboration entre le parlement et les OSC. Cette réunion n'a donné lieu à aucun changement concret.

Certains organismes gouvernementaux, tels que le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Défense, ne communiquent pas du tout avec les OSC. Ils préfèrent collaborer directement avec les donateurs, les ambassades et les agences des Nations Unies. Le Ministère de la Justice a également limité sa collaboration et sa communication avec les OSC, par exemple en autorisant une seule OSC - la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme - à accéder aux prisons et aux centres de détention.

Le Code des Collectivités Locales, qui régit le processus de décentralisation du gouvernement en Tunisie, a été adopté par le parlement en Avril 2018 ; cependant, sa mise en œuvre est encore assez inégale. Les OSC bien connues qui ont des branches et/ou des projets dans les municipalités, comme Al Bawsala et I- Watch, ont beaucoup plus de chances d'être en mesure d'influencer ou de coopérer avec les autorités locales que les petites organisations communautaires, car elles ont des réseaux plus importants et de meilleures stratégies. A quelques exceptions près, la pandémie a détérioré la coopération des OSC avec les autorités locales, avec les municipalités rejetant ou reportant la plupart des domaines de collaboration potentielle avec les OSC en dehors du secteur de la santé ou de la gestion de crise.

Bien que les OSC n'aient pas réussi à promouvoir et à proposer de nouvelles lois en 2020, elles ont réussi à faire annuler un certain nombre de lois et de décisions problématiques. Par exemple, une coalition d'OSC comprenant Amnesty International, Article 19, Human Rights Watch et d'autres ONGI, a réussi à faire pression sur l'ARP pour qu'elle retire la loi sur les avantages accordés aux forces armées, qui aurait accordé l'immunité aux forces armées et aux agents de sécurité ayant commis des infractions en matière de droits humains ou ayant autrement abusé de leur autorité. La tentative du parlement d'introduire un projet de loi sur la désinformation en avril 2020 a suscité un tollé de la part des OSC, des militants des droits de l'homme et du public. Le projet de loi proposé, qui aurait effectivement criminalisé la diffusion du soi-disant "discours faux ou douteux" en ligne avec une peine de prison de deux ans et une amende élevée, a été considéré comme une violation inconstitutionnelle des droits de la liberté d'expression par quarante des principaux défenseurs des droits de l'homme en Tunisie, notamment l'Association des Magistrats Tunisiens, l'Association Tunisienne des Droits et des Libertés et le Syndicat National des Journalistes Tunisiens.

Selon le Ministère des Affaires de la Femme le nombre de cas de violence contre les femmes signalés a été multiplié par sept depuis le début de la pandémie. Cette flambée d'attaques a incité des organisations de défense des droits humains, notamment des membres du réseau d'associations de femmes nouvellement formé, dont Beity, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD) et l'association Damj, à envoyer une lettre ouverte aux autorités tunisiennes début Avril 2020, demandant aux tribunaux de prendre des mesures pour accélérer ces affaires devant les tribunaux. A la fin de ce mois, le Conseil Supérieur de la Magistrature a publié deux lettres appelant les juges de la famille à accorder la plus haute priorité aux cas de violence domestique et à garantir l'accès à la justice pour toutes les victimes.

Les OSC ont continué à défendre activement les questions environnementales en 2020. Un groupe d'OSC et d'avocats a réussi à interdire l'utilisation de sacs en plastique pour la production et la distribution de ciment, qui était devenue un problème environnemental. D'autres campagnes de sensibilisation sur les questions environnementales ont été moins efficaces. Par exemple, une tentative visant à empêcher le transfert de déchets ménagers de l'Italie vers la Tunisie n'a finalement pas abouti, même si elle a permis de sensibiliser le public à ce problème croissant. Le Collectif Des Eaux travaille actuellement sur les questions d'accès à l'eau et sur le code des eaux tunisien, étant donné que la demande en eau potable dans le pays devrait dépasser l'offre d'ici 2030. Les campagnes de plaidoyer ont également encouragé les membres de l'ARP à visiter les communautés locales et à discuter de la question en personne, dans la mesure du possible.

De nouvelles formes de plaidoyer en ligne sont apparues au cours de l'année en raison des restrictions imposées aux assemblées et aux rassemblements, ainsi que de l'influence croissante des médias sociaux sur les décideurs et l'opinion publique. Par exemple, Alert, une initiative civique qui fonctionne principalement par le biais des réseaux sociaux et qui est en train de devenir une OSC indépendante, a plaidé contre l'économie de rente en organisant des débats en ligne et en exposant les mécanismes par lesquels l'élite dirigeante est en mesure de récolter des avantages économiques indus. Ces efforts étaient en cours à la fin de l'année 2020.

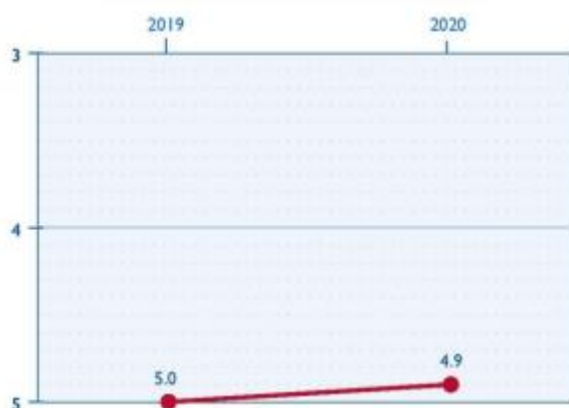
L'Alliance pour la Sécurité et les Libertés a plaidé, dès les premiers mois de la pandémie, en faveur d'une réduction de la surpopulation dans les prisons du pays, en collaboration avec le Comité Général des Prisons

et de la Rééducation. La stratégie commune s'est concentrée sur le retrait du plus grand nombre possible de prisonniers des prisons, pénitenciers et centres de détention du pays afin d'éviter la contamination entre eux. Grâce à leurs efforts, environ 5 000 grâces présidentielles ont été émises. La Direction Générale des Prisons a noté que c'était la première fois en Tunisie que le gouvernement respectait les normes internationales et l'indicateur correspondant d'un détenu par lit. Cette amélioration a été menacée lorsque les autorités ont commencé à arrêter davantage de personnes pour violation du couvre-feu et de la quarantaine. Or, la coalition a réussi à faire pression pour que les sanctions pour ces violations passent de l'emprisonnement à une amende, évitant ainsi une autre surcharge potentielle des prisons.

Alors que les OSC n'ont pas plaidé pour des réformes de la législation ou des réglementations régissant le secteur en 2020, elles ont plaidé contre l'augmentation des menaces et du harcèlement étatique dont elles faisaient l'objet en sensibilisant le public au problème par le biais de conférences de presse, de communiqués de presse et de visites avec des représentants du gouvernement et des partenaires internationaux.

PRESTATION DE SERVICE : 4,9

LA PRESTATION DE SERVICE EN TUNISIE



La prestation de services des OSC s'est améliorée en 2020. Les OSC ont répondu efficacement à la pandémie en augmentant l'étendue et la portée de leurs services. La crise sanitaire a dévoilé les disparités sociales et économiques et a exposé un besoin important d'améliorer l'accès aux soins de santé, en particulier parmi les populations vulnérables. Les OSC ont fourni une plus grande variété de services à la population à la fois pendant et après le confinement et ont constamment surveillé et soutenu les efforts du gouvernement pour prévenir la propagation du virus.

Par exemple, des OSC comme Beity ont fourni de la nourriture et des produits désinfectants à la population. L'association Pensée Nationale Libre (APNL) à Mahdia a publié un manuel contenant des directives sur la manière d'éviter la propagation du COVID-19 et a créé et distribué environ 600 masques de protection en utilisant des imprimantes 3D.

Psychologues du Monde a offert un soutien psychologique gratuit au public, tandis que l'Institut Nebras a fourni des services similaires à divers groupes (y compris les victimes de la torture et leurs familles) tout en proposant des allocations pour le transport, des soins médicaux pour les enfants victimes d'abus sexuels et un soutien aux femmes victimes de violence.

Avocats Sans Frontières a offert une assistance juridique à des groupes vulnérables dans tout le pays, comme la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI). Par le biais de son projet LINKAGES, l'USAID a également soutenu les efforts visant à fournir un abri et des services publics à trente-cinq personnes, dont des transgenres et des travailleurs de sexe touchés par la pandémie. Mawjoudin a fourni des abris et des services publics aux personnes transgenres et aux travailleurs de sexe, ainsi que des produits de première nécessité comme de la nourriture pour les réfugiés LGBTI en partenariat avec des chaînes de magasins à travers le pays.

L'AFTURD, en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors et avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), a ouvert un nouveau centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence en 2020. Cette initiative a été coordonnée avec diverses

parties prenantes, dont l'unité spéciale de lutte contre les crimes de violence à l'égard des femmes, sous la supervision du Ministère des Affaires Intérieures.

En général, les services offerts par les OSC sont gratuits, mais certaines OSC mettent en place des activités génératrices de revenus. Par exemple, Vélorution propose des cours de vélo, Afek à Blidet propose des formations artisanales et des cours de couture, et l'Association De Sauvegarde De L'Oasis De Chenini Gabes - (ASOC de Chenini) propose des sessions de formation aux techniques de communication.

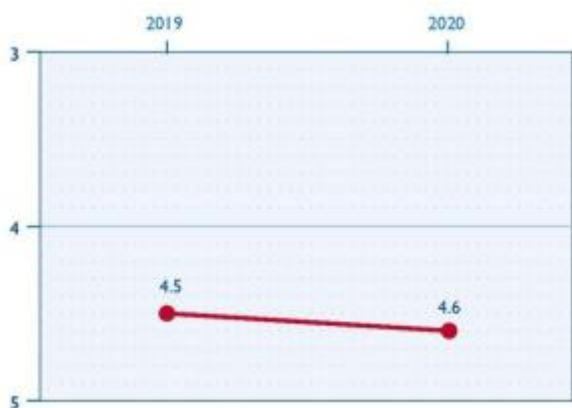
Certaines OSC fournissent des services aux membres et aux non-membres. Par exemple, l'OSC Kon Sadiki propose des formations sur le renforcement des capacités des médias et la Coalition des Associations Humanitaires organise des cours de couture et de production d'aluminium. Des OSC comme Gabes Action et We Youth fournissent également des services, notamment des documents de recherche analytique et des ateliers, à d'autres OSC. Bien que les OSC doivent essayer d'adapter leurs priorités aux besoins de la communauté, toutes les organisations ne sont pas en mesure de collecter des données sur les priorités de leurs parties prenantes en raison de contraintes financières.

Certaines OSC ont pu collaborer avec les autorités publiques et les communautés frontalières sur des projets relatifs à la paix, la gestion des crises, les droits de l'homme et l'égalité des genres. Par exemple, l'IRADA à Ben Guerdane a proposé de l'aide aux municipalités des deux côtés opposés de la frontière Tuniso-Libyenne pour résoudre les conflits potentiels.

Par ses déclarations publiques, le gouvernement a reconnu les efforts des OSC pour fournir des services sociaux de base au public. Par exemple, le Ministère des Femmes, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors a décerné des prix aux OSC qui ont apporté des fournitures et des ressources à l'ensemble de la population pendant la pandémie de COVID-19.

INFRASTRUCTURE SECTORIELLE : 4,6

L'INFRASTRUCTURE SECTORIELLE EN TUNISIE



L'infrastructure soutenant le secteur des OSC s'est légèrement détériorée en 2020. L'accès à la formation et à l'assistance technique a été considérablement réduit ou transféré en ligne. Les OSC n'ont pratiquement pas eu l'occasion de se rencontrer entre elles ou avec leurs membres, ce qui a limité leur capacité à partager des informations et des expériences, en particulier au cours du deuxième trimestre 2020, lorsque les restrictions du couvre-feu étaient les plus strictes. Cependant, la coopération au sein du secteur des OSC s'est améliorée car les OSC ont formé des coalitions informelles, des ad hoc et ont travaillé pour réduire la propagation du virus dans le pays.

Comme mentionné, les OSC des régions intérieures et des gouvernorats moins peuplés ou moins développés des zones rurales ont moins d'accès à l'expertise et aux équipements techniques, tels que l'internet, les logiciels d'accès à distance et les outils d'apprentissage à distance. Cela a considérablement limité leur capacité à maintenir le contact entre eux et avec leurs membres et à participer à des formations en 2020. L'accès aux centres de ressources locaux, qui disposent de la technologie, de la formation et de l'assistance technique dont ils ont besoin, est resté limité.

Seules les organisations intermédiaires d'appui (ISO) comme IFEDA, Jamaity et le Centre pour le Droit et la Démocratie, la Citoyenneté et le Développement (CD2), qui sont basées dans quelques grandes villes comme Tunis, le Kef, Nabeul, Sidi Bouzid et Sfax, ont continué à gérer des centres de ressources en 2020, bien que

leur accès soit devenu de plus en plus difficile durant la pandémie, en raison des restrictions de circulation et de rassemblement. La plupart des ISO et les centres de ressources qui leur sont associés, couvrent généralement leurs propres coûts d'exploitation (c'est-à-dire les salaires, le loyer et les fournitures) grâce aux revenus gagnés (tels que les frais de services) et à d'autres sources locales. Pendant la pandémie, cependant, les revenus du travail étaient pratiquement inexistant, ce qui les a rendus plus dépendants de l'aide extérieure. En outre, les domaines d'intervention de la plupart des programmes d'assistance technique ont été déterminés antérieurement par les donateurs et il a été difficile de les modifier, ce qui les a rendus moins réactifs aux besoins émergents.

Des formations sont généralement disponibles pour aider les OSC à définir leurs missions, à élaborer des plans stratégiques et à intégrer des techniques de planification stratégique dans leurs processus décisionnels. Toutefois, la disponibilité de ces opportunités de formation a diminué en 2020. Certains espaces de co-working tels que Cogite, l'entrepôt et Station 47 ont offert des services et des formations de renforcement des capacités aux OSC contre rémunération, mais la plupart des OSC n'étaient plus en mesure de s'offrir ces opportunités. Le programme WAVES (Wiring Accountability for a Vibrant Economy and Society) a été lancé fin 2020 pour soutenir le renforcement des capacités des OSC en matière de management, d'octroi de subventions, de collecte de fonds, et d'autres questions pertinentes. Les activités de ce programme, comprenant une série d'ateliers thématiques, se sont principalement déroulées en ligne en 2020, et leur accès a été principalement donné aux grandes OSC opérant dans la capitale. Des formateurs locaux qualifiés sont disponibles dans le pays. La formation et les outils sont proposés en arabe (arabe tunisien et arabe standard moderne) et en français. Cependant, la demande de formation par les OSC dépasse largement l'offre. En outre, la formation et les fonds sont souvent fournis à des OSC expérimentées et bien établies. Pendant ce temps, la nouvelle génération d'OSC n'a pas bénéficié de ces formations, ce qui limite leur accès aux subventions et aux connaissances nécessaires.

L'accès aux subventions de la part des communautés locales, des fondations et des ISO a diminué au cours de l'année 2020. L'épidémie de COVID-19 a conduit de nombreux donateurs à suspendre leurs activités et seuls quelques-uns ont tenté de s'adapter à ces défis et de répondre aux nouveaux besoins par de nouvelles initiatives de financement. Cependant, grâce au financement des donateurs internationaux, certaines ISO ont mis à la disposition des OSC locales des sous-subventions pour répondre aux besoins identifiés localement. L'un de ces exemples est celui de Médecins du Monde, qui a géré le projet Sehaty, financé par l'UE, qui a permis de renforcer les capacités et de financer une vingtaine d'OSC fournissant des services de santé dans différentes régions.

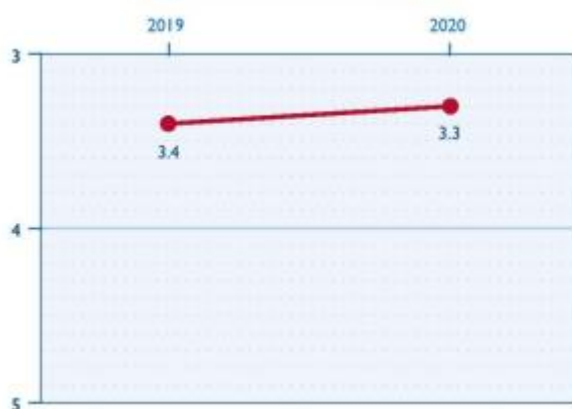
La coopération au sein du secteur s'est améliorée en 2020, les OSC ayant formé des coalitions et travaillé conjointement pour contrer la propagation du COVID-19. Un certain nombre de réseaux et de coalitions informels ont été formés pour coordonner les interventions humanitaires en réponse à la crise. Par exemple, le réseau des OSC de défense des femmes réunit plusieurs associations comme Beity, ATFD, AFTURD, et l'association Damj. Ce réseau a défendu le droit des femmes à la justice pendant le confinement. Bien que leurs réalisations soient impressionnantes, ces réseaux informels n'ont pas été en mesure de rectifier leur propre statut juridique et leurs missions étaient encore mal définies. D'après une enquête menée par Jamaity sur les coalitions en Tunisie, la plupart des réseaux identifiés ne bénéficient pas d'un soutien technique de la part des donateurs ou autres. Cela a un impact négatif sur leurs opérations et la gestion de leurs affaires internes, y compris le fonctionnement de leurs structures de gouvernance.

Certaines OSC et certains projets facilitent le travail des coalitions d'OSC. Le projet Reinforce de Jamaity en est un exemple. Ce projet cherche à améliorer les capacités et la structuration des réseaux, des plateformes et des coalitions d'OSC axées sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales, afin d'accroître leur impact politique. Grâce à ce projet, environ sept coalitions bien connues, dont le réseau Madinaty et l'Union Tunisienne des Médias Associatifs(UTMA), ont été formées pour mieux recadrer leurs plans stratégiques et rendre leurs interventions plus claires et plus ciblées.

La collaboration entre les OSC et les autres secteurs s'est améliorée en 2020, principalement dans le cadre des projets de réponse au COVID-19. Alors que la coopération globale avec les gouvernements locaux était limitée, JESR (Pont), une plateforme en ligne lancée par les OSC et les autorités locales et régionales pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et coordonner les initiatives des volontaires, était une exception notable.

IMAGE PUBLIQUE: 3,3

L'IMAGE PUBLIQUE EN TUNISIE



L'image publique du secteur des OSC s'est légèrement améliorée en 2020 grâce à une meilleure couverture médiatique des activités des OSC. Les OSC ont développé des relations plus fortes avec les indépendants, ce qui leur a donné plus d'opportunités d'accroître leur visibilité. Les représentants des OSC ont participé à davantage d'émissions de télévision et de radio en 2020 que par le passé. Les médias indépendants ont régulièrement consulté et cité les OSC sur des sujets liés au rôle actif qu'elles ont joué dans la lutte contre la pandémie.

Les médias dominants ont montré un intérêt accru pour les activités des OSC pendant la crise du COVID-19 et plusieurs émissions sur les chaînes locales et privées ont mis l'accent sur le travail des OSC. Par exemple, Jamaity, en partenariat avec Shems FM, a produit une émission pour promouvoir le travail de la société civile et mettre en lumière les questions d'importance publique et sociale. Nawaat, une plateforme journalistique associative, couvre des sujets allant de la justice internationale à la corruption et aux histoires d'intérêt humain.

Afin d'accroître leur visibilité et d'améliorer leur image publique, de nombreuses OSC impliquent des journalistes dans leurs organisations ou tiennent une liste de contacts des médias. En outre, certains disposent de leurs propres médias, ce qui leur permet de sensibiliser le public à leurs activités. A titre d'exemple, Radio Nefzawaand et Djerid FM sont deux radios communautaires qui offrent des conseils pratiques aux membres de leurs communautés locales.

Il est apparu clairement au public et au gouvernement actuel que la société civile a joué un rôle important pendant la crise sanitaire, et que ses interventions et sa réactivité pour répondre aux besoins de la population pendant la pandémie ont empêché la situation du pays de devenir encore plus volatile. La reconnaissance publique positive des OSC était particulièrement visible lorsque les personnes interviewées à la télévision pendant la pandémie ont loué les efforts des OSC qui consistaient à fournir des services, un soutien et des ressources au public pendant cette période. À cet égard, les OSC ont compensé le manque de confiance des citoyens envers leur gouvernement et la politique. Certaines entités gouvernementales ont également salué publiquement les efforts du secteur des OSC en 2020.

Une partie de la visibilité accrue des efforts déployés par les OSC en 2020 est également due à leurs efforts renforcés en matière d'utilisation de Facebook et d'Instagram pour promouvoir leurs activités.

De nombreuses organisations publient des rapports sur leurs activités en ligne, mais peu d'entre elles préparent des rapports annuels parce qu'elles n'ont pas les ressources financières nécessaires pour payer du personnel pour faire ce travail. Certaines OSC ont des politiques internes qui peuvent inclure des codes de conduite, mais cela dépend de la taille et de la structure des organisations individuelles, les grandes organisations étant plus susceptibles d'adopter de telles pratiques.